



Corporation Municipale de la
Paroisse de Saint-Urbain

Municipalité de Saint-Urbain

AVIS DE CONVOCATION

**8 mars 2022
À 18H00
ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-URBAIN**

Saint-Urbain, le 2 mars 2022

Prenez avis qu'une assemblée extraordinaire du conseil est convoquée pour le mardi 8 mars 2022 à 18h00 à la salle du conseil municipal de la municipalité de St-Urbain. Les affaires énumérées dans les pages suivantes seront soumises à cette assemblée.

Gilles Gagnon, urb.
Directeur général

**CORPORATION MUNICIPALE DE SAINT-URBAIN
ORDRE DU JOUR
ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
DU MARDI 8 MARS 2022**



Ouverture de l'assemblée

1. Ordre du jour

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de Saint-Urbain, tenue le mardi 8 mars 2022, à dix-huit heures (18h00) au lieu habituel des délibérations.

2. Trésorerie

- 2.1 TECQ 2019-2023- Acceptation de la programmation partielle dans le cadre du Programme de la taxe sur l'Essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2023;

3. Autres

- 3.1 Période de question;
- 3.2 Levée de l'assemblée.

Donné à St-Urbain, ce 2 mars 2022

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Gilles Gagnon', is written over a horizontal line.

Gilles Gagnon, urb.
Directeur général